

LE RÉSEAU REFERENCE

Un partenariat Institut de l'Élevage - Haras nationaux

POURQUOI CRÉER UN RÉSEAU ECONOMIQUE SUR LA FILIÈRE EQUINE ?

Pour se développer, toute la filière équine a besoin de données économiques. Elles sont le premier outil de décision et d'accompagnement des acteurs publics mais aussi privés. Il est capital d'en disposer pour accompagner :

- **la politique du cheval** : la filière équine bénéficie de financements publics non négligeables. Il est donc indispensable de pouvoir observer l'impact des politiques, faute de quoi on peut prévoir que ces financements feront les frais d'un contexte budgétaire tendu.

- **la structuration de la filière** : la structuration de la filière est d'abord une notion économique : la maîtrise de l'offre, qualitative et quantitative, assure la viabilité des entreprises. La structuration économique est donc l'émergence d'un cadre de maîtrise de l'offre, tant par la réglementation que par la réorganisation des structures de la filière.

- **le développement territorial de la filière** : le développement territorial de la filière demande une connaissance fine des entreprises et acteurs locaux afin de pouvoir convaincre les financeurs de l'intérêt économique du développement de la filière. Leurs décisions ne peuvent se fonder que sur des indicateurs précis de l'impact des entreprises hippiques sur le tissu économique local et de leur viabilité.

Les Haras nationaux ont mis en place dès 1998 un observatoire économique et social du cheval pour centraliser et collecter ces données statistiques et économiques. Toutefois, les données microéconomiques de fonctionnement des entreprises liées au cheval sont peu présentes dans sa base de données.

Parallèlement, l'Institut de l'Élevage dispose d'une expertise importante en matière de création et de gestion de réseaux d'exploitations agricoles. Il a débuté en 2003 des études sur les élevages de chevaux de sport et de trait en réponse à l'appel d'offre lancé par le Comité d'Orientation Scientifique et Technique des Haras nationaux pour améliorer la connaissance économique de la filière équine.

Aussi Les Haras nationaux et l'Institut de l'Élevage ont-ils décidé d'associer leurs compétences en constituant un Réseau Économique de la Filière Équine, nommé REFERENCEs. Son programme porte sur l'amélioration de la connaissance de l'économie de la filière équine en France, notamment en terme de macroéconomie, de microéconomie, de suivi de l'emploi et des activités liées aux équidés, d'occupation du territoire et de modélisation économique.

LES ACTIONS ET LES MOYENS PRÉVUS DANS LA CONVENTION

Les programmes annuels du réseau REFERENCEs seront soumis à l'approbation et évalués par un Comité d'orientation composé de :

- 2 représentants désignés par la Directrice générale des Haras nationaux
- 2 représentants désignés par le Directeur général de l'Institut de l'Élevage
- 1 représentant du Ministère de l'Agriculture
- le président de la FIVAL ou son représentant
- le président de la FNC ou son représentant
- le président de France Galop ou son représentant
- le président de la SECF ou son représentant
- le président d'INTERBEV ou son représentant
- 1 représentant des Conseils régionaux des chevaux impliqués dans le projet Observatoires économiques régionaux
- 2 experts

Afin d'atteindre les objectifs du programme et de rendre cohérentes les actions entreprises au sein du réseau REFERENCEs, il est proposé que les actions contribuent en priorité au développement des axes suivants :

1. Consolidation et maintenance de bases de données économiques
2. Création et développement de référentiels technico-économiques sur les entreprises du cheval
3. Réalisations d'études contribuant à consolider les connaissances et à alimenter les bases de données et les référentiels dans les domaines prioritaires suivants : nombre et valeur des équidés, superficies consacrées au cheval et nombre et types d'emplois et d'activités générés par le cheval.

Chaque partenaire consacrera trois Equivalent Temps Pleins au réseau REFERENCEs, soit un budget global d'environ 740 000 euros consacrés à ces actions. Cet effort est soutenu par le fonds EPERON qui finance une partie des moyens mis en œuvre par l'Institut de l'Élevage.

Une charte graphique nouvellement créée permettra d'identifier les productions du réseau REFERENCEs.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Une enquête téléphonique a été réalisée par l'Institut de l'Élevage, durant l'été 2005, auprès d'un échantillon représentatif de près de 460 éleveurs de chevaux et de poneys en Lorraine, Pays de la Loire et Rhône-Alpes. L'enquête montre que l'activité équine est un hobby pour trois éleveurs sur quatre : soit avec recherche d'un équilibre financier, soit sans contrainte économique.

La recherche de rentabilité concerne donc seulement un éleveur sur quatre. Ce sont principalement des éleveurs de chevaux de sport, de trot, de galop et dans une moindre mesure des éleveurs diversifiés qui ont cet objectif. L'enquête permet également de décrire l'âge, l'activité professionnelle, la succession envisagée et de caractériser à grands traits, les principales familles d'éleveurs ainsi que ceux qui vivent de l'activité.

ECUS 2006 : premiers référentiels sur les élevages de poneys de sport et enquête transaction.

L'annuaire ECUS rassemble chaque année un nombre très important de données sur tous ces secteurs et stades de la filière hippique. Il en donne les derniers chiffres connus et les évolutions. Il les replace dans un environnement économique et précise les grandes organisations et les principaux flux.